

## Les exploitations bovines françaises sont parmi les plus extensives de l'Union européenne

La France est au premier rang européen pour la production de viande bovine, avec notamment 38 % du cheptel allaitant communautaire. Les exploitations françaises de bovins allaitants ont une SAU nettement plus importante que celles des autres pays d'Europe, excepté le Royaume-Uni où la taille des exploitations est trois fois plus élevée. Leur chargement moyen est un des plus faibles observés dans la Communauté.

Dans le secteur agricole, le progrès technique et les rapports de prix entre les facteurs de production allaient, au cours des trois dernières décennies, dans le sens de l'intensification de la production (Béranger 1991). Ce processus d'intensification à base de capital et d'intrants correspondait à une moindre utilisation du facteur travail par unité produite (Tirel 1991). Le chargement, qui conditionnait souvent la rentabilité des exploitations bovines, était alors un indicateur technique

d'adaptation du cheptel au potentiel fourrager des exploitations. Aujourd'hui, ce sont les problèmes de la déprise agricole, survenus dans une période marquée par des excédents structurels de viande bovine, qui ont amené les pouvoirs publics à utiliser le chargement comme un élément de régulation de la politique agricole. Avec la réforme de la Politique Agricole Commune, le chargement est ainsi devenu l'un des leviers de la répartition différenciée des crédits publics aux exploitations de bovins viande. Dans ce nouveau contexte, il est important d'étudier la position relative des différents Etats membres de l'Union Européenne au regard des critères de chargement. Les différences de performances entre pays sont-elles le fait du niveau d'intensification, de la dimension économique et/ou du poids des aides ? En s'appuyant sur les données du Réseau d'Information Comptable Agricole de 1991 (avant la réforme de la PAC), cet article tente d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations, en distinguant trois parties. La première porte sur la méthode de détermination des exploitations bovines (viande et lait) et les écarts importants de chargement entre pays. La deuxième partie propose une analyse comparée des caractéristiques structurelles et des résultats économiques pour les seules exploitations allaitantes. La troisième correspond à une analyse des exploitations allaitantes des différents pays, réparties selon cinq classes de chargement.

### Résumé

Cet article présente une analyse comparée des exploitations bovines des douze Etats membres de l'Union Européenne. Dans un premier temps, l'analyse porte sur l'hétérogénéité des exploitations bovines, prises dans leur ensemble, en termes de types de production (allaitant, laitier, mixte, sans vache) et de niveau d'intensification des superficies fourragères. Dans un second temps, une analyse plus fine est proposée pour les seules exploitations allaitantes. Cette étude s'appuie sur les données du Réseau d'Information Comptable Agricole de chaque pays, pour souligner la diversité des systèmes de production, des dimensions économiques et mettre en évidence une relation entre niveaux d'intensification des superficies fourragères et performance économique. Dans les pays de l'Europe du Nord, la dimension économique, la rémunération du travail agricole et la rentabilité du capital augmentent avec le niveau de chargement des exploitations. Dans les pays du Sud (Italie, Espagne, Portugal, Grèce), l'impact du niveau d'intensification est moins perceptible tant les exploitations sont de petite taille et les superficies fourragères limitées. Les exploitations allaitantes françaises sont, avec un chargement moyen de 1,23 UGB herbivores par hectare de superficie fourragère contre 1,45 en moyenne européenne, parmi les plus extensives de la Communauté.

## 1 / Méthode d'analyse des exploitations bovines de la communauté européenne

L'étude des caractéristiques et des résultats économiques des exploitations bovines des douze pays membres de l'Union Européenne a été réalisée à partir des données du RICA et d'une méthode de classification distinguant quatre types de production et cinq classes de chargement herbivore (Colson et Chatellier 1995).

### 1.1 / Le RICA européen : un outil représentatif, harmonisé et actualisé

Pour mener une analyse comparative entre groupes d'exploitations agricoles, la principale difficulté est de disposer de données homogènes, et cette difficulté croît lorsque le champ d'investigation est international (variabilité des taux de change, des règles comptables, des définitions de termes techniques, etc). Dans le domaine agricole, le RICA, instauré en 1968 par un règlement communautaire, garantit la cohérence et l'homogénéité minimales nécessaires à ce type d'approche (Commission des Communautés Européennes 1988). Cette base de données, qui a pour objectif de suivre l'évolution du revenu des exploitations agricoles en fonction de la PAC, est en effet construite pour être représentative de l'agriculture « professionnelle » de chaque pays (Bourgeois 1995). De 16 000 exploitations à sa création, l'échan-

Le seuil de dimension économique minimum, utilisé pour sélectionner les exploitations agricoles « professionnelles » du champ RICA, est déterminé à partir de la Marge Brute Standard (MBS). La MBS d'une exploitation correspond à une estimation de sa valeur ajoutée potentielle. Mesurée en Unité de Dimension Economique (une UDE est égale à 1 200 Ecus soit 1,5 hectares équivalent blé), elle est calculée en appliquant des coefficients, variables selon les régions, aux unités physiques de production (superficies et cheptel). Cette MBS permet de réaliser des analyses comparatives entre exploitations ayant des productions différentes et appartenant à des régions distinctes. Le seuil de dimension retenu correspond, dans chaque pays, approximativement à l'emploi d'un actif à temps complet. Ce seuil est très faible pour les pays de l'Europe du Sud (1 UDE au Portugal, 2 UDE en Espagne, en Italie, en Grèce et en Irlande). Il est faible au Danemark (4 UDE), moyen en France, en Allemagne et au Royaume-Uni (8 UDE), élevé en Belgique (12 UDE) et très élevé aux Pays-Bas (16 UDE). Ces niveaux distincts de barrière d'entrée dans la base RICA influencent les résultats moyens obtenus par les groupes d'exploitations.

tillon européen du RICA a bénéficié de plusieurs restructurations et s'est progressivement élargi pour atteindre aujourd'hui 58 000 exploitations. Cet échantillon représente un univers de 4,4 millions d'unités de production, une fois appliqués des coefficients d'extrapolation déterminés en fonction d'un plan de sélection à trois entrées : régions, orientations de production et classes de dimension économique.

Une analyse de la répartition des exploitations dites « bovines » en fonction de trois classes de dimension économique souligne l'ampleur des écarts entre les pays. Près de la moitié de ces exploitations ont une marge brute standard inférieure à 16 UDE (unités de dimension économique, cf encadré). Cette proportion est supérieure à 90 % en Espagne, au Portugal et en Grèce alors qu'elle est inférieure à 30 % en Allemagne, en France, au Danemark, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. L'Italie occupe une position intermédiaire avec 60 % des exploitations bovines dans cette classe. Pour ce qui est des unités de plus de 40 UDE (17 % au niveau communautaire), les Pays-Bas et le Danemark se distinguent très nettement avec une proportion respective de 59 % et 38 %, alors que l'Irlande, l'Espagne et le Portugal en regroupent moins de 10 %.

### 1.2 / Quatre types d'exploitations bovines

La définition d'une typologie des exploitations bovines a été envisagée de façon à prendre en compte l'ensemble des producteurs de bovins y compris ceux pour lesquels l'activité bovine est secondaire. Ainsi, les exploitations dites « bovines » correspondent à l'ensemble des exploitations agricoles de l'univers RICA qui ont plus de cinq UGB Bovins. Au niveau communautaire, cette typologie amène à retenir 1,4 millions d'exploitations bovines, soit 32 % de l'ensemble des exploitations agricoles, 54 % de la superficie agricole utile et 85 % des superficies fourragères de l'univers RICA. Elle assure, de plus, la représentation de 98 % des 23,5 millions de vaches laitières, de 95 % des 8 millions de vaches allaitantes et de 88 % des 63 millions d'UGB herbivores. Pour les Etats membres comportant un nombre élevé d'exploitations de petites tailles, tels que ceux du Sud de l'Europe, le seuil plancher de cinq UGB bovins écarte de notre analyse les unités les plus modestes. Il conduit à ce qu'une partie du cheptel ne soit pas intégrée dans l'analyse (14 % des vaches allaitantes en Italie et 12 % en Espagne). Ce biais est par contre inexistant dans la plupart des pays de l'Europe du Nord.

Les exploitations bovines ont été réparties en quatre types de production en fonction des caractéristiques de leur troupeau. Les exploitations de plus de trois vaches allaitantes et de moins de trois vaches laitières sont classées dans le type « Allaitant », celles de plus de trois vaches laitières et de moins de trois vaches allaitantes sont positionnées dans le type « Laitier », celles de plus de trois vaches

**Tableau 1.** Répartition du nombre d'exploitations bovines selon le type de production (Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes).

	Types de production				Ensemble
	Laitier	Allaitant	Sans Vache	Mixte	
Allemagne	219 400	7 400	28 300	3 800	258 900
Belgique + Lux.	22 400	8 300	1 500	7 400	39 500
Danemark	23 000	7 200	2 100	1 200	33 500
Espagne	76 400	32 100	7 500	13 200	129 000
France	181 700	113 400	14 500	28 000	337 700
Grèce	21 300	4 800	500	0	26 600
Irlande	49 200	47 500	16 800	13 000	126 400
Italie	141 200	46 300	17 600	5 200	210 200
Pays-Bas	47 100	60	5 000	0	52 100
Portugal	41 200	21 400	21 200	1 500	85 200
Royaume-Uni	37 700	39 628	21 800	6 500	105 700
CEE à 12	860 600	328 100	136 500	79 800	1 405 000

allaitantes et de plus de trois vaches laitières sont considérées comme « Mixtes » et celles qui comportent moins de trois vaches allaitantes et moins de trois vaches laitières appartiennent au type « Sans vache ». De façon empirique et dans la continuité de travaux antérieurs sur les données françaises du RICA, le seuil de trois vaches a été retenu car il assure une segmentation satisfaisante des types de troupeaux et reste suffisamment bas pour éviter qu'une part importante du cheptel échappe à notre analyse.

La répartition des exploitations bovines européennes entre les quatre types de production et entre les pays est très inégale (tableau 1). Les exploitations bovines se répartissent pour 61 % dans le type Laitier, pour 23 % dans le type Allaitant, pour 10 % dans le type Sans Vache et pour 6 % dans le type Mixte. Pour ce dernier type, la mixité concerne ici uniquement l'association lait-viande bovine, d'autres formes de mixités des

élevages d'herbivores (bovins-ovins) étant par ailleurs souvent rencontrées. La France détient un quart de l'ensemble des exploitations bovines européennes, un tiers des exploitations du type Allaitant et du type Mixte, mais seulement une exploitation sur dix du type Sans Vache (lequel type regroupe de nombreux ateliers d'engraissement spécialisé).

Dans notre approche, la totalité du cheptel européen de bovins est prise en compte, alors qu'une analyse basée sur les seules OTEX bovines spécialisées (bovins lait, bovins élevage et viande, bovins lait élevage et viande) ne porterait que sur 77 % des vaches laitières et 65 % des vaches allaitantes. Les exploitations bovines retenues sont ainsi moins spécialisées en production bovine que celles issues des OTEX. Le rapport entre le produit brut bovin (lait et viande bovine) et le produit brut total, qui est de 62 % toutes exploitations bovines confondues, passe de 72 % pour les

**La France détient 40 % du cheptel européen de vaches allaitantes.**

**Tableau 2.** Répartition entre les pays membres de l'Union Européenne des moyens de production détenus par les exploitations agricoles du RICA (Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes).

	SAU	SFP	UGB herbivores	Vaches laitières	Vaches allaitantes
Allemagne	11,1 %	14,3 %	15,8 %	21,0 %	1,6 %
Belgique + Lux.	1,5 %	2,3 %	3,3 %	3,9 %	4,2 %
Danemark	2,8 %	1,7 %	2,6 %	3,6 %	1,1 %
Espagne	14,4 %	5,6 %	5,9 %	4,4 %	8,3 %
France	25,6 %	31,1 %	24,6 %	23,8 %	40,8 %
Grèce	3,2 %	0,7 %	2,8 %	1,0 %	1,8 %
Irlande	4,9 %	9,2 %	8,5 %	6,7 %	9,5 %
Italie	13,7 %	11,7 %	9,7 %	11,1 %	8,0 %
Pays-Bas	2,1 %	3,6 %	5,8 %	9,0 %	0,1 %
Portugal	5,3 %	4,1 %	3,0 %	2,2 %	5,2 %
Royaume-Uni	15,4 %	15,7 %	18,0 %	13,3 %	19,4 %
CEE à 12	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

exploitations du type Mixte, à 71 % pour celles du type Laitier, à 38 % pour celles du type Allaitant et à 32 % pour celles du type Sans Vache.

Comme le montrent les données du tableau 2, qui portent sur l'ensemble des exploitations agricoles (toutes orientations de production confondues), la France est le premier pays européen en matière de production de viande bovine et de cheptel bovin <sup>(1)</sup>. La part importante des superficies fourragères (31,1 % des superficies fourragères communautaires) donne aux élevages français un caractère plus spécialisé et plus extensif que ceux de la plupart des autres pays partenaires.

### 13 / En Europe, quatre exploitations bovines sur dix ont un chargement supérieur à deux

Une fois les exploitations bovines réparties en quatre types de production, une nouvelle segmentation a été opérée en fonction de leur niveau de chargement. Ce dernier a été déterminé en rapportant les Unités Gros Bétail herbivores aux hectares de Superficies Fourragères Principales (SFP). Ce chargement technique permet d'apprécier l'intensification sous l'angle d'une confrontation entre le cheptel présent et les ressources fourragères disponibles sur l'exploitation. Quatre seuils de chargement herbivore ont été fixés (1 ; 1,5 ; 2 et 2,5) de façon à répartir les exploitations bovines en cinq classes. Le choix de ces seuils a été fait de façon à concilier la représentation

équilibrée des cases typologiques, la cohérence technique et la lisibilité des observations.

Les unités ayant un chargement inférieur à une UGB herbivore par hectare de SFP représentent 14 % des exploitations bovines européennes alors que celles ayant un chargement supérieur à 2,5 UGB herbivores par hectare de SFP en regroupent 28 %. La proportion d'exploitations bovines ayant un chargement supérieur à 2,5, qui doit notamment être mise en perspective avec le poids relatif des types de production au sein de chaque pays, est particulièrement faible en France (7 %) et en Irlande (8 %). Elle est par contre très élevée au Danemark (60 %), aux Pays-Bas (57 %), en Espagne (52 %), en Belgique (49 %) et en Italie (45 %). Le Royaume-Uni et l'Allemagne occupent, quant à eux, une position intermédiaire proche de la moyenne communautaire.

L'analyse du chargement moyen des quatre types de production pour chaque Etat membre permet d'affiner le diagnostic (tableau 3). Le chargement, qui est en moyenne communautaire de 1,74 UGB herbivores par hectare de SFP, toutes exploitations bovines confondues, varie sensiblement selon les pays <sup>(2)</sup> et les types de production.

Le chargement des exploitations laitières est, en moyenne communautaire, de 1,92 UGB herbivores par hectare de SFP, contre 1,85 pour le type Sans Vache, 1,69 pour le type Mixte et seulement 1,45 pour le type Allaitant. Avec un chargement moyen de 1,36 UGB herbivores par hectare de SFP, les exploitations bovines françaises sont, en moyenne, les plus extensives de l'Union Européenne. C'est

**Les exploitations bovines françaises ont un chargement moyen plus faible que celui des autres pays de la Communauté.**

**Tableau 3.** Chargement herbivore moyen des exploitations bovines (Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes).

	Types de production				Ensemble
	Allaitant	Laitier	Mixte	Sans Vache	
Allemagne	1,53	1,90	1,71	2,16	1,90
Belgique + Lux.	2,50	2,36	2,38	4,43	2,41
Danemark	2,30	2,87	2,71	2,89	2,80
Espagne	1,14	2,57	2,01	3,26	1,89
France	1,23	1,43	1,34	1,74	1,36
Irlande	1,34	1,71	1,75	1,28	1,54
Italie	1,25	2,21	2,10	2,52	1,96
Pays-Bas	ns	2,71	ns	5,23	2,81
Portugal	0,97	1,98	1,20	1,88	1,47
Royaume-Uni	1,91	2,07	2,02	1,64	1,94
CEE à 12	1,45	1,92	1,69	1,85	1,74

(1) En 1992, la production européenne de viande bovine est de 8,4 millions de tonnes équivalent carcasse dont 71 % sont réalisés par seulement quatre pays, avec, par ordre décroissant la France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. Le taux d'auto-approvisionnement, qui est de 111 % au niveau de la Communauté, est excédentaire en France (121 %) et en Allemagne (121 %), mais il est déficitaire en Italie (62 %) et au Royaume-Uni (85 %). La France détient 4,4 millions de vaches laitières (soit 21 % du cheptel européen) et 3,9 millions de vaches allaitantes (soit 38 % du cheptel européen). La spécialisation en productions bovine et laitière varie fortement entre les Etats membres. La part de la production agricole finale assurée par ces deux productions passe en effet de 70 % en Irlande, à 40 % en Allemagne, à 30 % en France, à 23 % en Italie et à 14 % en Espagne et en Grèce.

**Tableau 4.** Superficie, cheptel et spécialisation des exploitations allaitantes (Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes).

	SAU (ha)	SFP/SAU (%)	UGB herbivores	Vaches allaitantes	% d'exploitations avec avec PB bovin/PB > 66 %
Allemagne	36	46	25	12	8 %
Belgique + Lux	34	53	45	25	30 %
Danemark	32	25	18	10	9 %
Espagne	19	77	16	15	49 %
France	54	63	42	25	31 %
Irlande	35	64	30	12	65 %
Italie	28	53	19	11	14 %
Portugal	40	40	15	10	26 %
Royaume-Uni	153	36	105	36	29 %
CEE à 12	53	51	39	20	34 %

PB : produit brut

en production de type Sans Vache que les écarts entre pays sont les plus importants : ils varient de 1,28 en Irlande à 5,23 aux Pays-Bas. En élevage laitier, ils vont du simple au double entre les exploitations françaises et danoises. Le chargement des élevages allaitants est en moyenne plus faible que celui des élevages laitiers dans tous les pays de l'Union Européenne, exception faite de la Belgique où ils sont très peu nombreux.

## 2 / Les structures et les résultats des exploitations allaitantes

La répartition spatiale des 328 100 exploitations du type Allaitant est très inégale au sein de l'Union Européenne (Chotteau *et al* 1995). Avec une exploitation sur trois, la France occupe le premier rang devant l'Irlande, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Espagne. L'analyse des caractéristiques structurelles et des résultats économiques de ces exploitations permet de mettre en lumière la très forte hétérogénéité des conditions de production et les écarts importants de dimension économique entre les élevages des différents pays (Institut de l'Élevage 1994).

### 2.1 / Une dimension économique moyenne importante au Royaume-Uni et faible en Italie

La superficie agricole utile moyenne des exploitations allaitantes européennes est de 53 hectares, dont la moitié en superficie fourragère. Les exploitations allaitantes du Royaume-Uni sont de très loin les plus grandes, leur superficie moyenne est trois fois plus importante que la moyenne communautaire et cinq fois plus que celle des unités italiennes (tableau 4). Les exploitations allaitantes françaises occupent le second rang européen avec 54 hectares, et devancent largement les unités des pays du Sud de l'Eu-

rope. Les superficies fourragères représentent près des deux tiers des superficies des exploitations allaitantes françaises, lesquelles sont localisées pour une part importante d'entre elles dans des zones à potentiels agronomiques faibles où la mise en place de cultures céréalières s'avère difficile. La proportion est similaire en Irlande et en Espagne où la superficie agricole demeure néanmoins limitée. Elle est, par contre, nettement plus faible au Danemark, au Royaume-Uni et en Italie.

La taille du cheptel des exploitations allaitantes, qui est en moyenne communautaire de 39 UGB herbivores (dont 20 vaches allaitantes), masque une forte disparité entre celle importante des pays de l'Europe du Nord (Royaume-Uni et France) et les petits élevages de l'Europe du Sud. Si les vaches allaitantes entrent pour une part importante dans le cheptel herbivore en France, il n'en va pas de même au Royaume-Uni et en Irlande où d'autres catégories animales y contribuent (bovins mâles et, dans une moindre mesure, ovins et caprins). Dans ces deux pays, les élevages sont plutôt de type « naisseur-engraisseur », la plupart des bovins mâles étant engraisés sur l'exploitation pour être commercialisés ensuite en bœufs (Meat and Livestock Commission's 1993). En France, par contre, les bassins traditionnels de production de bovins allaitants (Limousin, Auvergne, Bourgogne) regroupent surtout des élevages de type « naisseur » dont la vocation principale est l'exportation de broutards à destination de l'Italie (Lherm *et al* 1994).

Au regard du rapport entre le produit brut bovin (ventes + auto-consommation + variation d'inventaire - achats d'animaux) et le produit brut total, la spécialisation des exploitations allaitantes est relativement faible. Compte tenu de la faiblesse du prix des

**La taille des troupeaux allaitants varie de moins de 20 UGB dans les pays d'Europe du Sud à plus de 100 au Royaume-Uni.**

(2) Pour la Grèce, l'analyse en fonction du niveau de chargement n'est pas présentée car la définition de la SFP utilisée dans cette étude n'intègre pas les prairies pauvres à végétations arbustives, qui entrent pour une part importante dans l'assolement des unités grecques.

**Tableau 5.** Résultats et dimension économique des exploitations allaitantes (Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes).

	Produit brut total (1 000 Ecus)	Excédent brut d'exploitation (1 000 Ecus)	EBE / Produit brut (%)	Résultat courant (1 000 Ecus)	Part des exploitations ayant une MBS > 16 UDE (%)
Allemagne	59	21	35 %	6	41 %
Belgique + Lux	80	30	38 %	19	81 %
Danemark	58	16	28 %	- 4	54 %
Espagne	14	8	53 %	6	7 %
France	54	22	41 %	11	67 %
Irlande	13	6	49 %	4	8 %
Italie	33	17	51 %	12	32 %
Portugal	12	6	48 %	4	8 %
Royaume-Uni	77	29	39 %	11	69 %
CEE à 12	42	18	42 %	9	43 %

EBE : excédent brut d'exploitation ; MBS : marge brute standard ; UDE : unité de dimension économique (cf encadré).

bovins en 1991 et de l'impossibilité, à partir des données du RICA européen, d'affecter les primes vaches allaitantes et bovins mâles au produit brut bovin, cette spécialisation est minorée. A l'échelle européenne, on observe une forte hétérogénéité des structures et la présence fréquente de multiples ateliers pour une même exploitation. Le produit brut bovin assure plus des deux tiers du produit brut total dans seulement une exploitation bovine européenne sur trois. Les exploitations très spécialisées en production sont proportionnellement nombreuses en Irlande et en Espagne, mais moins fréquentes au Royaume-Uni et en France où les superficies céréalières ont permis une plus grande diversification des exploitations.

## 2.2 / Des écarts substantiels de résultats économiques entre les pays

L'analyse des résultats économiques souligne l'existence d'une forte dispersion entre les pays membres de l'Union Européenne<sup>(3)</sup>. En moyenne communautaire, le produit brut total des exploitations allaitantes est de 42 000 Ecus, l'excédent brut d'exploitation (EBE) atteint 18 000 Ecus ce qui correspond à une efficacité productive (ratio EBE / produit brut) moyenne de 42 % (tableau 5). L'efficacité productive est plus forte dans les pays du Sud (Italie, Espagne) et inférieure à la moyenne communautaire au Royaume-Uni où la dimension économique des élevages est très importante et les frais de personnel élevés (Butault et Cyncynatus 1991). Le faible niveau des dotations aux amortissements et des charges financières dans la plupart des pays de l'Europe du Sud conduit à ce que l'écart entre l'EBE et le revenu soit limité, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des pays de l'Europe du Nord.

En moyenne communautaire, le résultat courant s'élève à 9 000 Ecus, il diminue avec la spécialisation bovine (5 300 Ecus pour les unités très spécialisées) et augmente forte-

ment avec la dimension des outils de production (27 400 Ecus pour les 10 % d'exploitations ayant plus de 40 UDE). L'interprétation de ces résultats doit se faire en tenant compte du fait que les charges sociales ne sont pas déduites du revenu et que la baisse du prix de la viande bovine en 1991 s'est répercutée plus lourdement sur les élevages ayant les volumes de production les plus importants<sup>(4)</sup>.

## 2.3 / Des montants élevés d'aides directes avant la réforme de la PAC

Les subventions spécifiques à l'activité de production, en particulier bovine, ne sont pas apparues brutalement avec la réforme de la PAC de 1992. Dès le début des années soixante-dix, les pouvoirs publics ont introduit des aides directes pour compenser les

(3) L'objectif principal de la comparaison portant sur les caractéristiques structurelles et technico-économiques des exploitations et non sur une analyse précise des niveaux de revenus et de rémunération des actifs agricoles, nous n'avons pas développé une approche à partir des parités de pouvoir d'achat qui permettrait de prendre en compte les différences de niveaux de vie entre les pays. Les montants sont indiqués en Ecus et les taux de change utilisés sont les suivants : un Ecu correspond à 2,04 Deutsche mark ; 6,97 Francs français ; 0,70 Livre sterling ; 2,30 Florins néerlandais ; 42,15 Francs belge ; 1 533 Lires italiennes ; 128 Pesetas espagnoles ; 7,92 Couronnes danoises ; 0,76 Livre irlandaise ; 178 Escudos portugais ; 225 Drachmes grecques ; 42,15 Francs luxembourgeois. En janvier 1992, un Ecu est constitué pour 32,2 % du Deutsche mark, pour 20,2 % du Franc français, pour 11,0 % de la Livre sterling, pour 10,1 % du Florin néerlandais, pour 8,3 % du Franc belge, pour 7,9 % de la Lire italienne, pour 4,9 % de la Peseta espagnole, pour 2,6 % de la Couronne danoise, pour 1,1 % de la Livre Irlandaise, pour 1,0 % de l'Escudo portugais, pour 0,5 % de la Drachme grecque, pour 0,3 % du Franc luxembourgeois.

faibles revenus des exploitations des régions à handicaps géographiques (Indemnités Spéciales Montagne). Elles ont ensuite été progressivement élargies à l'ensemble des élevages de bovins viande (primes aux vaches allaitantes et aux bovins mâles) et d'ovins (primes compensatoires ovines). En 1991, les subventions d'exploitation ne représentent cependant qu'une faible part du soutien à l'agriculture productive, qui est alors essentiellement assuré par les mécanismes de soutien des prix. Avant la réforme de la PAC, le montant des aides directes par exploitation est, en moyenne communautaire, près de trois fois plus élevé dans les élevages allaitants que dans les élevages laitiers (Colson *et al* 1995). En plus des primes aux vaches allaitantes et aux bovins mâles, les élevages allaitants, en étant plus massivement concentrés dans les zones à handicaps géographiques, récupèrent, notamment en France, une part proportionnellement plus grande des fonds publics octroyés spécifiquement pour ces zones.

Le montant moyen d'aides directes par exploitation allaitante varie fortement entre les pays de la Communauté (tableau 6). Les écarts observés tiennent à la taille du troupeau de vaches allaitantes, au degré de spécialisation des exploitations et à leur localisation (dans la fiche européenne du RICA de 1991, il n'a pas été possible de distinguer les différents postes qui concourent au montant total des aides directes). Au Royaume-Uni, la taille importante du cheptel (105 UGB herbivores) conduit à ce que le montant moyen des aides directes par exploitation allaitante (16 860 Ecus) soit plus de trois fois supérieur à la moyenne européenne (Lehmann *et al* 1992).

Les aides directes par UGB herbivore sont fortes en Allemagne, au Royaume-Uni et en France. Cela s'explique par une proportion plus importante de vaches allaitantes et de brebis dans le cheptel d'UGB herbivores, et par le versement d'aides directes nationales, complémentaires des mesures européennes, dans le but d'assurer des compensations pour handicaps géographiques ou accidents climatiques. Rapportées à l'hectare, les aides directes restent nettement plus faibles en Espagne et en Italie.

Alors qu'en moyenne communautaire, toutes exploitations agricoles confondues, les aides directes représentent 8 % de l'EBE avant la réforme de la PAC, elles en représentent 30 % pour les exploitations allaitantes. Le poids des aides directes dans l'EBE est proche de la moyenne communautaire en France, en Allemagne et en Grèce. Il est plus important en Irlande (61 %) et au Royaume-Uni (57 %), mais plus faible en Italie (8 %) et en Espagne (8 %).

### 3 / Les exploitations allaitantes selon leur niveau de chargement

Compte tenu de la concentration du troupeau de vaches allaitantes dans quelques pays, la suite de l'analyse est focalisée sur les cinq pays qui détiennent 90 % du cheptel allaitant et représentent 85 % des exploitations allaitantes : l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie et le Royaume-Uni. Les exploitations allaitantes de l'Union Européenne ont

**Tableau 6.** Les aides directes dans les exploitations allaitantes (Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes).

	Aides directes			
	totales (Ecus)	par UGB herbivore (Ecus)	par ha de SAU (Ecus)	/ EBE (%)
Allemagne	6 410	253	178	30
Belgique + Lux	2 700	60	80	9
Danemark	1 740	95	54	11
Espagne	670	41	35	8
France	6 100	145	113	28
Irlande	3 660	120	104	61
Italie	1 370	73	48	8
Portugal	2 750	178	69	46
Royaume-Uni	16 860	160	110	57
CEE à 12	5 410	137	102	30

EBE : excédent brut d'exploitation

(4) Les résultats économiques présentés ici sont ceux de l'année 1991, qui s'est révélée particulièrement difficile pour la plupart des élevages allaitants. Les cours défavorables de la viande bovine en 1991 atténuent l'écart moyen de revenu entre les exploitations allaitantes de grande dimension économique (nombreuses au Royaume-Uni et en France) et celui des unités de taille plus réduite. De même, les écarts de revenus entre les exploitations intensives (volume de production plus important) et extensives sont plus faibles que ceux observés lorsque les niveaux de prix sont plus élevés. Les études conduites depuis 1991 sur l'échantillon du RICA France montrent que le résultat courant moyen des exploitations allaitantes a fortement progressé et qu'il est en moyenne sur les quatre dernières années près de deux fois plus élevé que celui de 1991.

**Le montant moyen des aides directes varie fortement selon les pays, en raison de tailles de troupeaux très différentes, mais aussi du versement ou non d'aides nationales supplémentaires.**

**Tableau 7.** Répartition des exploitations allaitantes par classes de chargement (Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes).

	Classes de chargement herbivore					Ensemble
	< 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	> 2,5	
Espagne	30 %	11 %	8 %	10 %	41 %	100 %
France	28 %	40 %	18 %	8 %	6 %	100 %
Irlande	8 %	25 %	28 %	17 %	22 %	100 %
Italie	22 %	35 %	27 %	8 %	8 %	100 %
Royaume-Uni	21 %	17 %	15 %	11 %	34 %	100 %
CEE à 12	23 %	28 %	18 %	10 %	21 %	100 %

**Le chargement est inférieur à 1,5 dans 50 % des exploitations allaitantes en Europe, et dans près de 70 % en France.**

un chargement moyen de 1,45 UGB herbivores par hectare de SFP, la moitié ayant un chargement inférieur à 1,5 (tableau 7). Les unités françaises, qui représentent un tiers de l'ensemble des exploitations allaitantes, pèsent lourdement dans cette distribution (68 % d'entre elles ont un chargement inférieur à 1,5). A l'opposé, on observe une proportion importante d'exploitations allaitantes ayant un chargement supérieur à deux en Espagne (51 %) et au Royaume-Uni (45 %). Cette distribution, qui souligne le caractère particulièrement extensif de la production bovine française, ne peut cependant pas être assimilée à celle du facteur de densité<sup>(5)</sup>.

### 3.1 / La SFP représente sept hectares sur dix dans les exploitations très extensives

La relation entre la superficie agricole des exploitations et leur niveau d'intensification des superficies fourragères est contrastée (tableau 8). En Espagne, en France et en Italie, la superficie agricole est plus faible dans les unités les plus intensives. La situation est contraire en Irlande et au Royaume-Uni où le chargement herbivore augmente avec la taille des exploitations.

Pour les cinq pays étudiés, le poids des superficies fourragères dans l'assolement diminue fortement avec l'élévation du niveau de chargement. La SFP occupe 71 % de l'assolement des exploitations les plus extensives et seulement 15 % de celui des exploitations les plus intensives. Quel que soit le pays, les exploitations allaitantes ayant un chargement inférieur à deux ont une part majoritaire de SFP, alors que ces superficies représentent moins d'un hectare sur trois dans l'assolement des exploitations ayant un chargement supérieur à deux.

Les exploitations très intensives sont moins spécialisées et la production bovine relève très souvent d'un mode de production hors-sol, valorisant les céréales et les produits de substitution. C'est notamment le cas en Espagne où le développement d'ateliers intensifs, même de petites tailles, de bovins fait partie intégrante d'une stratégie orientée vers l'achat d'aliments en provenance de marchés extérieurs. En France aussi, le poids de la SFP dans la SAU diminue avec le chargement, mais les types d'assolements diffèrent selon les régions. Les exploitations allaitantes des bassins traditionnels (Auvergne, Bourgogne, Limousin), avec des chargements inférieurs à 1,5, valorisent principalement des

**Tableau 8.** SAU (ha) des exploitations allaitantes (Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes).

	Classes de chargement herbivore					Ensemble
	< 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	> 2,5	
Espagne	39	11	10	16	8	19
France	63	52	49	44	49	54
Irlande	41	27	31	40	67	35
Italie	57	29	12	22	19	28
Royaume-Uni	87	93	112	135	317	153
CEE à 12	53	46	49	55	65	53

(5) En 1994, les statistiques communautaires montraient que la part des vaches allaitantes situées dans des élevages ayant un facteur de densité PAC inférieur à 1,4 - c'est-à-dire susceptibles de bénéficier du complément d'aides à l'extensification, était de 23 % au Danemark, 35 % au Royaume-Uni, 85 % en France et 90 % en Espagne. Pour les bovins mâles, ce même seuil est plus contraignant puisque cela représente 0 % en Italie, 11 % au Danemark, 35 % au Royaume-Uni, 60 % en Irlande et en France.

**Tableau 9.** Nombre d'UGB herbivores des exploitations allaitantes (Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes).

	Classes de chargement herbivore					Ensemble
	< 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	> 2,5	
Espagne	12	11	12	35	17	16
France	35	44	49	47	35	42
Irlande	22	25	35	55	35	30
Italie	22	18	12	18	20	19
Royaume-Uni	47	74	107	121	150	105
CEE à 12	26	38	48	56	41	39

superficiés en prairies et disposent, pour la plupart d'entre elles, d'une sole céréalière marginale. Dans les régions plus intensives de l'Ouest, les cultures de maïs fourrage et de céréales sont, en revanche, mieux représentées.

### 3.2 / Le cheptel moyen d'UGB herbivores double entre les classes extrêmes de chargement

La taille du cheptel d'UGB herbivores par exploitation augmente avec le niveau d'intensification des superficies fourragères (tableau 9). Cette tendance, observée en moyenne communautaire, est très nette en France, au Royaume-Uni et en Irlande (Corlieu 1995).

Pour les Pays du Sud (Espagne et Italie), ce phénomène est inexistant, la taille du cheptel allaitant étant inférieur à vingt UGB herbivores pour toutes les classes de chargement.

Avec la moitié des exploitations allaitantes de la Communauté à douze, les exploitations ayant un chargement inférieur à 1,5 occupent les deux tiers de la superficie fourragère et détiennent seulement quatre UGB herbivores sur dix. A l'opposé, les exploitations ayant un chargement supérieur à deux (30 % des exploitations) participent peu à la valorisation des superficies fourragères (17 %), mais regroupent une part proportionnellement importante du cheptel (36 %).

Le différentiel de dimension économique des outils de production, notamment en ce qui concerne la taille du cheptel, conduit à ce que les exploitations allaitantes dégagent un produit brut d'autant plus élevé que le niveau de chargement est important. Il passe ainsi, en moyenne communautaire de 30 200 Ecus pour les unités de la classe inférieure à un à 53 000 Ecus pour celle de 2 à 2,5. Cet écart est accentué en France et au Royaume-Uni, où la spécialisation des exploitations allaitantes est moins forte que dans les autres pays présentés. En Espagne et en Italie, le volume d'activité des élevages allaitants demeure, en revanche, assez stable en fonction du niveau d'intensification des superficies fourragères.

Le degré de spécialisation des exploitations allaitantes pour l'activité bovine est faible et le produit brut bovin représente moins de la moitié du produit brut total pour toutes les classes de chargement. Il varie beaucoup selon les régions et les pays, mais il est assez stable ou fluctue de façon désordonnée en fonction des classes de chargement. En Irlande, le produit brut bovin représente pour toutes les classes de chargement (à l'exception de la classe 2 - 2,5) plus de 70 % du produit brut total des exploitations allaitantes, le reste étant constitué pour une part importante de la commercialisation de la viande ovine. En France, la production bovine joue, en moyenne, un rôle moins important, surtout dans les unités les plus intensives<sup>(6)</sup>.

### 3.3 / Les exploitations extensives sont en moyenne moins rémunératrices

Les exploitations allaitantes extensives ne parviennent pas, en moyenne, à assurer une rémunération du travail agricole aussi forte que les unités intensives (tableau 10). Cela tient au fait que, pour la plupart d'entre elles, elles ne sont pas capables de compenser leur manque à gagner lié à des volumes de production plus faibles par une meilleure efficacité productive et par une moindre dépendance à l'égard du service de la dette (remboursement du capital et frais financiers). En moyenne communautaire, le résultat courant double entre les deux classes extrêmes de charge-

**La SAU des exploitations extensives est en moyenne plus élevée, mais la taille réduite du cheptel pénalise le volume de production et donc le résultat économique.**

(6) Les résultats moyens issus du croisement entre la typologie bovine et les classes de chargement masquent des effets de spécialisation en production bovine et de dimension économique. Les exploitations bovines très spécialisées ont des cheptels plus importants et une meilleure efficacité productive que les exploitations bovines peu spécialisées. Elles ont, en revanche, des superficies, un chiffre d'affaires et un revenu plus limités. Les exploitations bovines ayant une grande dimension économique se caractérisent par une superficie et un cheptel très élevés. Elles sont moins spécialisées en production bovine, ont un niveau de chargement plus important et dégagent des niveaux de revenus nettement supérieurs à ceux des petites unités de production.

**Tableau 10.** Résultat courant des exploitations allaitantes (1 000 Ecus) (Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes).

	Classes de chargement herbivore					Ensemble
	< 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	> 2,5	
Espagne	4	4	5	14	7	6
France	9	11	12	16	14	11
Irlande	3	4	4	7	5	4
Italie	13	11	9	12	13	12
Royaume-Uni	-3	6	11	13	21	11
CEE	6	8	9	13	12	9

**Le résultat courant des exploitations allaitantes double entre les deux classes extrêmes de chargement.**

ment. Cette liaison, influencée pour beaucoup par les résultats du Royaume-Uni, se retrouve également dans la plupart des pays de l'Europe du Nord.

Lorsque le revenu est rapporté à l'hectare de superficies fourragères, il augmente très fortement en passant de 171 Ecus pour les exploitations les plus extensives à 1 172 Ecus pour les plus intensives. Rapporté à l'UGB herbivore, le revenu est assez proche entre les différentes classes de chargement (220 à 285 Ecus en moyenne communautaire) ce qui renforce l'idée selon laquelle la rentabilité des unités extensives est très souvent pénalisée par une dimension économique insuffisante.

### 3.4 / Les aides directes représentent près des deux tiers du revenu des unités extensives

Les primes bovines ne sont pas différenciées en fonction de la dimension du cheptel (à l'exception de la légère distinction établie au-delà de quarante vaches allaitantes) et ne sont pas plafonnées (à l'exception des 90 bovins mâles par exploitation). Ainsi, le montant total des aides directes par exploitation allaitante augmente presque linéairement avec la taille du cheptel de vaches allaitantes et de bovins mâles (Boyer *et al* 1995). Le montant d'aides directes par exploitation passe, en moyenne communautaire, de 3 600 Ecus pour les exploitations ayant un chargement inférieur à un, à 6 050 Ecus pour celles ayant un chargement supérieur à deux.

La plus faible rentabilité des exploitations les plus extensives conduit à ce que le poids des aides directes dans la formation de leur revenu soit légèrement plus important que celui des unités les plus intensives. Cette tendance, qui est surtout vérifiée en France, est moins perceptible en Espagne et en Italie. Au Royaume-Uni, et dans une moindre mesure en Irlande, les subventions d'exploitation recouvrent dès 1991 la quasi totalité du revenu pour toutes les classes de chargement.

Rapportées à l'UGB herbivore, les aides directes ne varient pas de façon significative

entre les différentes classes de chargement (environ 135 Ecus) et les écarts dépendent principalement des indemnités compensatoires pour handicaps géographiques. Par contre, les aides directes ramenées à l'hectare augmentent, en moyenne communautaire, avec le niveau de chargement. Elles s'élèvent à 70 Ecus par hectare pour les exploitations ayant un chargement inférieur à un contre 100 Ecus par hectare pour celles ayant un chargement supérieur à deux. La réforme de la PAC, qui instaure un mécanisme de compensation des baisses de prix de la viande bovine dépendant de seuils de chargement, devrait contribuer à resserrer cet écart, au profit des unités les plus extensives (Colson et Chatellier 1994a).

## Conclusion

En étant au premier rang européen pour la production de viande bovine et au second rang pour la production laitière, la France occupe une place privilégiée au sein de l'Europe des douze. Les exploitations allaitantes françaises, de structure familiale pour la plupart, y sont nombreuses et ont une forte capacité à occuper le territoire, notamment celui des régions agricoles défavorisées (Cavailhès 1993). Elles ont une dimension économique (cheptel et superficie) largement inférieure à celle des unités britanniques mais sont difficilement comparables aux petites structures d'Espagne ou d'Italie. Par ailleurs, elles sont parmi les plus extensives de la Communauté avec un chargement moyen de 1,23 UGB herbivores par hectare de SFP contre 1,45 en moyenne européenne. Ce caractère plus extensif de la production bovine française résulte de la combinaison de plusieurs facteurs : une forte proportion d'élevages de type « naisseur », une pression foncière limitée, un faible prix du foncier, un système d'alimentation du troupeau allaitant basé pour l'essentiel sur la valorisation des prairies.

La relation entre les niveaux de chargement des exploitations allaitantes et leurs résultats économiques est influencée par des effets de spécialisation et de dimension économique. Elle est assez nette dans la plupart des pays de l'Europe du Nord. Les unités très

extensives disposent en moyenne d'une superficie agricole plus importante, mais la taille particulièrement réduite de leur cheptel pénalise leur volume global de production et, *in fine*, leur résultat économique. Dans tous les pays du Sud de l'Union Européenne, l'effet du niveau d'intensification des superficies fourragères demeure difficile à mettre en évidence, tant les exploitations sont de petite taille et les superficies fourragères souvent insignifiantes. Par ailleurs, dans ces pays, il serait nécessaire de distinguer, pour être plus précis, d'un côté les parcours et, de l'autre, les superficies fourragères irriguées, informations non disponibles dans le RICA.

A l'avenir, le développement ou le recul des formes extensives de production de viande bovine sera étroitement lié aux évolutions de prix et aux modalités de répartition des fonds publics, décidées dans le cadre des politiques agricoles (Boutitie 1993). A ce titre, même s'il est encore trop tôt pour en apprécier véritablement les effets, les nouveaux mécanismes de soutien au secteur bovin, instaurés par la réforme de la PAC de mai 1992, devraient inciter à une plus grande extensification des élevages (Gagey 1995) et à un resserrement des revenus entre les productions intensives et extensives (Colson et Chatellier 1994b). Entre 1992 et 1996, de nombreuses études,

émanant des instituts techniques, des instituts de recherches, des chambres départementales d'agriculture et des observatoires (sonde RICA) ont permis de mesurer les premières adaptations des éleveurs face à la nouvelle PAC et de confirmer en partie la redistribution des aides en faveur des élevages allaitants extensifs.

La baisse de la consommation de la viande bovine, observée depuis déjà plusieurs années, risque encore de s'accroître compte tenu des craintes relatives à l'existence d'un lien potentiel entre l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et la maladie de Creutzfeldt-Jacob chez les humains. S'il est encore trop tôt pour en apprécier les véritables effets, il est fort probable qu'à moyen terme les prix de la viande bovine resteront déprimés et que les aides occuperont une place croissante dans la formation du revenu des éleveurs. Pour les élevages extensifs, ces aides pourraient être reconnues comme la rémunération d'une fonction d'occupation de l'espace et de production paysagère. Par contre, pour les exploitations d'élevage intensif, l'issue du débat entre les organisations professionnelles agricoles et les pouvoirs publics sera déterminante sur les aménagements de la réforme qui ne manqueront pas d'intervenir dans les prochaines années.

## Références bibliographiques

- Béranger C., 1991. Extensification, l'évolution des réflexions : les acquis et les problèmes. Séminaire « extensification », Dijon, 23-24 octobre 1990, 10-18.
- Bourgeois L., 1995. Le RICA : une meilleure connaissance sur la diversité des exploitations agricoles. Chambres d'Agriculture n° 831, 2-4.
- Boutitie E., 1993. Les enjeux de la réforme de la PAC dans le secteur de la viande bovine. INRA Prod. Anim., 6, 358-362.
- Boyer P., Colson F., Chatellier V., 1995. Les exploitations d'élevage bovins-viande au début de la nouvelle PAC. Actes et Communications n° 13, 129-148. INRA, Paris.
- Butault J.P., Cyncynatus M., 1991. Coût de production et compétitivité des agricultures européennes. Actes et Communications n° 5, 247 p. INRA, Paris.
- Cavailhès J., 1993. Entre réforme de la PAC et entretien du territoire : quelles perspectives économiques pour les systèmes d'élevage bovin extensifs ? INRA Prod. Anim., 6, 366-374.
- Chotteau P., Guesdon J.C., Kempf M., 1995. Vaches d'Europe : Lait et viande, aspects économiques. Ed. Economica « économie agricole et agro-alimentaire », Paris, 244 p.
- Colson F., Chatellier V., 1994a. L'évaluation des conséquences de la réforme de la PAC sur les exploitations bovines françaises : analyse des effets différenciés selon les niveaux de chargement. INRA - LERECO, Nantes, mai, 88 p.
- Colson F., Chatellier V., 1994b. Les exploitations bovines selon leur niveau de chargement : diagnostic et perspectives face à la réforme de la PAC. INRA Prod. Anim., 7, 327-342.
- Colson F., Chatellier V., 1995. Les exploitations bovines en Europe : analyse en fonction des types de production et des niveaux de chargement herbivore. INRA - LERECO, Nantes, décembre, 120 p.
- Colson F., Chatellier V., Ulmann L., 1995. Réforme de la PAC et répartition des paiements directs aux exploitations agricoles. Economie Rurale n° 227, 11 p.
- Commission Des Communautés Européennes, 1988. Le Réseau d'Information Comptable Agricole : recueil de règlements, dispositions d'application, renseignements, fascicule III, Bruxelles, janvier, 92 p.
- Corlieu T., 1995. Les élevages intensifs de bovins obtiennent de meilleurs résultats en Italie et au Royaume-Uni. Agreste Cahiers n° 23, 33-39.
- Gagey D., 1995. Réforme de la PAC et intérêt d'une moindre intensification. Actes et Communications n° 13, 189-203. INRA, Paris.
- Institut de l'élevage, 1994. Le troupeau allaitant dans l'Union Européenne après dix ans de quotas laitiers. Le dossier du GEB n° 231, Paris, 7 p.

Lehmann B., Popp H.W., Stucki E., 1992. Direct payments in agricultural and regional policies. Proceedings of the 30th EAAE seminar, november, 295 p.

Lherm M., Bébin D., Liénard G., 1994. Elevages allaitants charolais des zones herbagères face à la réforme de la PAC : proposition d'une typologie d'adaptations et premiers résultats 1993. INRA Prod. Anim., 7, 343-357.

Meat And Livestock Commission's, 1993. A report on the effects of CAP Reform on the United Kingdom's livestock and meat market. Londres, janvier, 59 p.

Tirel J.C., 1991. L'extensification : chance ou défi pour les exploitations agricoles. INRA Prod. Anim., 4, 5-12.

## Abstract

*French suckler farms are among the most extensive in the European community.*

The reform of the Common Agricultural Policy, adopted on May 21 1992, by the EEC Agriculture Ministers, aimed at reducing the production amounts and in the beef sector at encouraging more appropriate land-use by distributing subsidies according to the level of stock density. Thus, stock density, which has been a technical indicator, is becoming a tool for agricultural policies. In this new context, we decided to study the cattle farms of the different European countries using this indicator. This analysis used the Farm Accounting Data Network and the 1991 census, which was based on 1 405 000 extrapolated cattle farms, and gave a good representation of the agricultural picture. Cattle farms are classified into four production types (« suckler », « dairy », « suckler and dairy » and « no cow »), according to

their composition of dairy and suckler cattle, and five levels of herbivore stock density are recognized. In the countries of northern Europe, the extensive farms have greater useful agricultural and forage surface areas than the intensive farms. In contrast, they have smaller herds and so produce, on average, lower gross outputs with appreciably lower incomes. In the countries of southern Europe, cattle farms generally are of a very small size, so the impact of the stock density is difficult to evaluate. Compared to the other European countries, the French suckler farms are more extensive. Their stock density is, on average, 1.23 herbivore GCU per hectare of MFA in contrast to 1.45 in the EEC.

COLSON F., CHATELLIER V., 1996. Les exploitations bovines françaises sont parmi les plus extensives de l'Union européenne. INRA Prod. Anim., 9 (4), 273-284.